

FORMATION-ACTION
« ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS
DANS UNE DEMARCHE COMMUNAUTAIRE EN SANTE »

Objectifs de la formation-action :

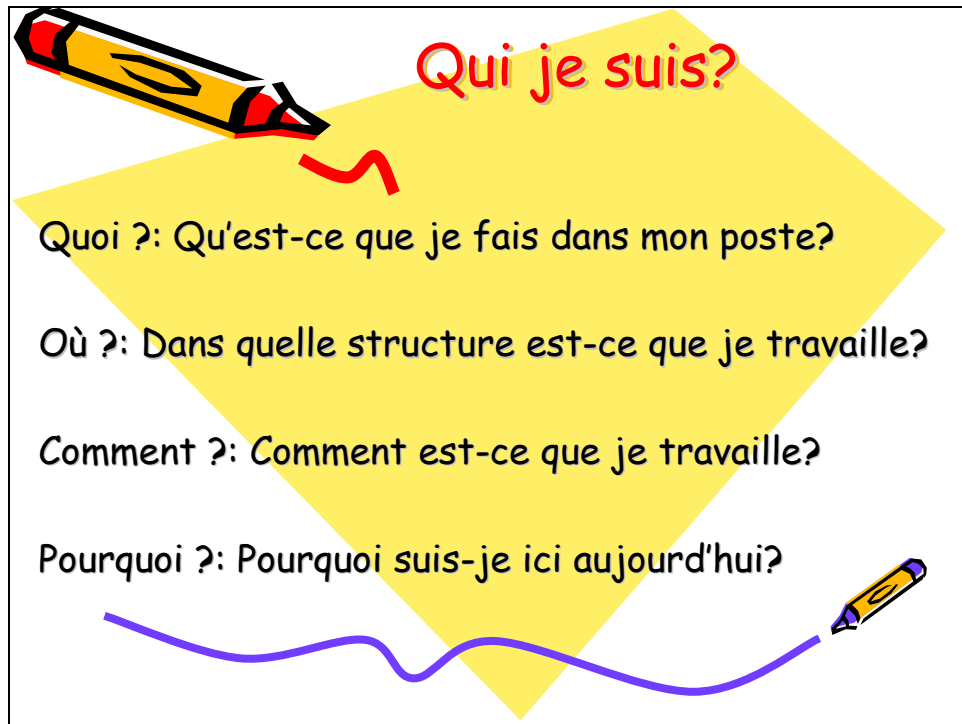
- Commencer à créer une culture commune autour des démarches communautaires en santé
- Permettre à chaque participant d'acquérir une méthodologie et des outils pour le travail communautaire autour des questions de santé
- Accompagner les projets ou les idées de projets de chacun des participants
- Permettre aux participants de repérer l'Atelier Santé Ville et de voir en quoi il peut être ressource pour eux

I. Présentation de l'ASV et de son équipe

En 2007, nous avons élaboré avec la coordinatrice ASV une formation-action pour les porteurs de projets (professionnels et bénévoles) de santé du 18^{ème} arrondissement. Cette formation-action a réuni une quinzaine de participants.

Nous reconduisons cette démarche en 2009.

II. Présentation des participants



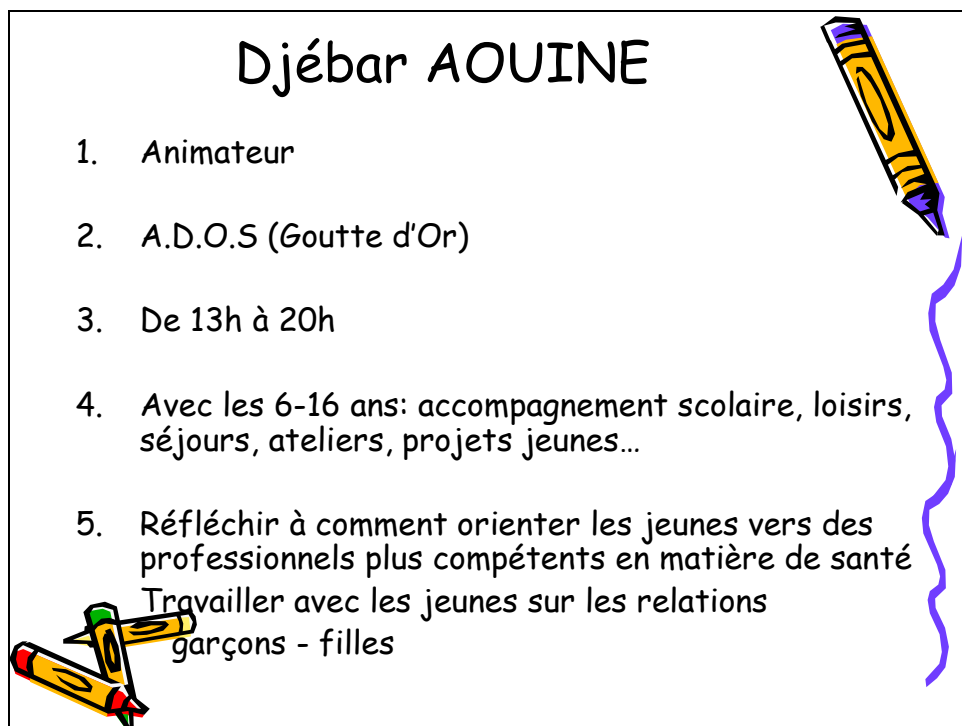
Qui je suis?

Quoi ? : Qu'est-ce que je fais dans mon poste?

Où ? : Dans quelle structure est-ce que je travaille?

Comment ? : Comment est-ce que je travaille?

Pourquoi ? : Pourquoi suis-je ici aujourd'hui?



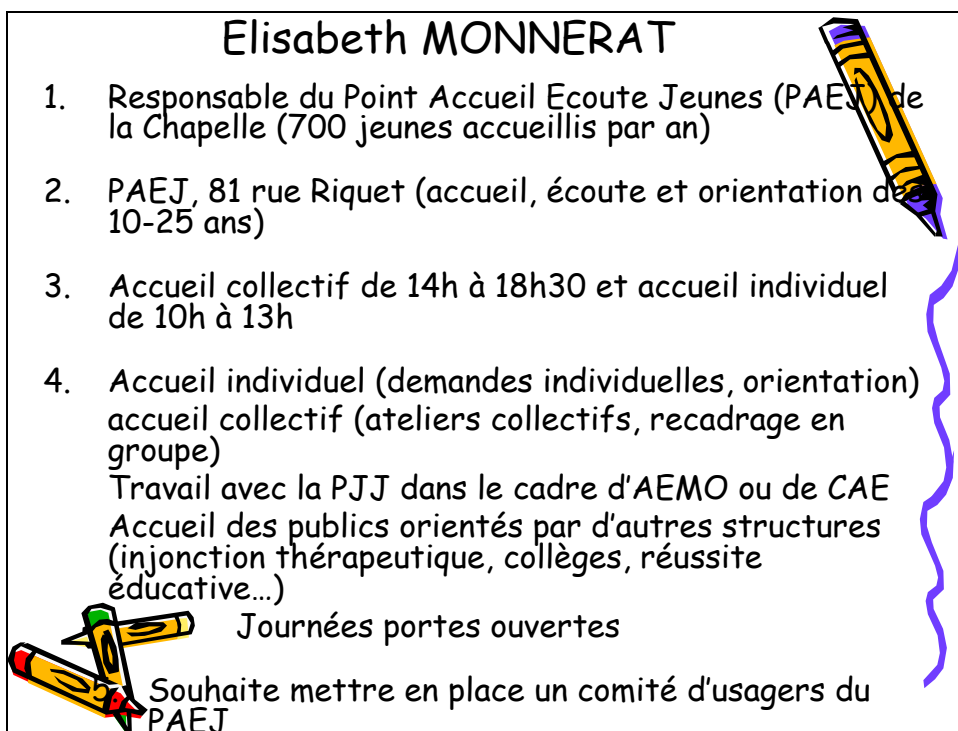
Djébar AOUINE

1. Animateur
2. A.D.O.S (Goutte d'Or)
3. De 13h à 20h
4. Avec les 6-16 ans: accompagnement scolaire, loisirs, séjours, ateliers, projets jeunes...
5. Réfléchir à comment orienter les jeunes vers des professionnels plus compétents en matière de santé
Travailler avec les jeunes sur les relations garçons - filles



Frédérique THAREAU

1. Travailler social, Référente santé du service
2. Cité Saint Martin (ACSC): centre d'hébergement
Service RHEPI: Relais Hébergement pour les
Personnes Isolées (accueil, hébergement et
accompagnement social de 48 hommes et femmes)
3. Entretiens individuels, échanges ponctuels en groupe
ou informels
Travail en partenariat (en interne avec médecin,
infirmière et psychologue et en externe avec réseaux
professionnels médico-sociaux)
4. Elaborer un projet de prévention
Construire en impliquant les personnes accueillies

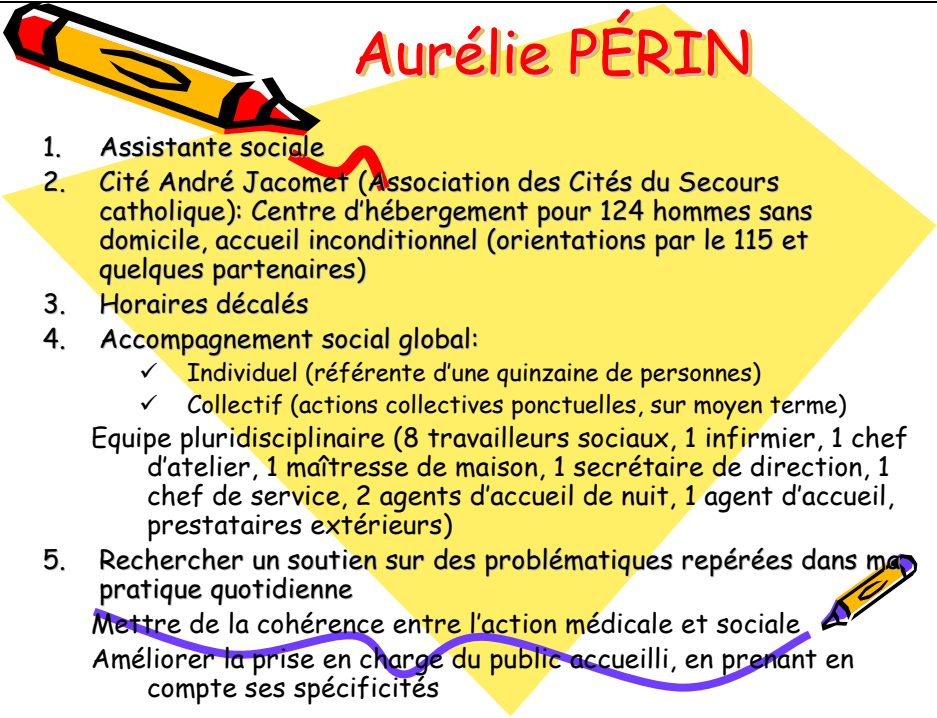


Elisabeth MONNERAT

1. Responsable du Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) de
la Chapelle (700 jeunes accueillis par an)
2. PAEJ, 81 rue Riquet (accueil, écoute et orientation de
10-25 ans)
3. Accueil collectif de 14h à 18h30 et accueil individuel
de 10h à 13h
4. Accueil individuel (demandes individuelles, orientation)
accueil collectif (ateliers collectifs, recadrage en
groupe)
Travail avec la PJJ dans le cadre d'AEMO ou de CAE
Accueil des publics orientés par d'autres structures
(injonction thérapeutique, collèges, réussite
éducative...)
Journées portes ouvertes

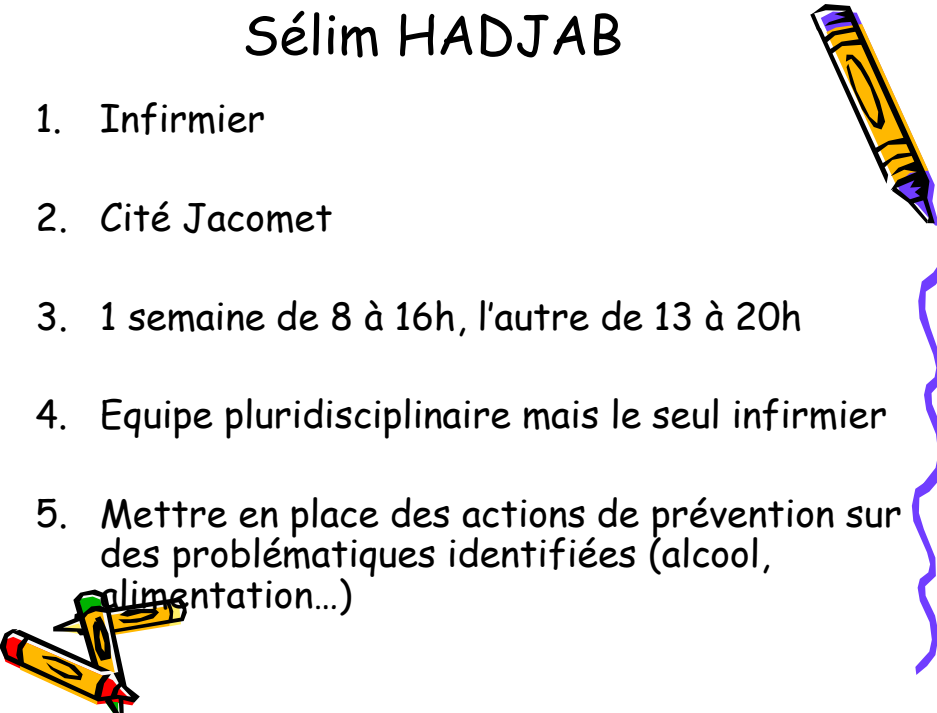
Souhaite mettre en place un comité d'usagers du
PAEJ

AEMO : Actions Educatives en Milieu Ouvert
CAE : Centre d'Action Educative



Aurélie PÉRIN

1. Assistante sociale
2. Cité André Jacomet (Association des Cités du Secours catholique): Centre d'hébergement pour 124 hommes sans domicile, accueil inconditionnel (orientations par le 115 et quelques partenaires)
3. Horaires décalés
4. Accompagnement social global:
 - ✓ Individuel (référénte d'une quinzaine de personnes)
 - ✓ Collectif (actions collectives ponctuelles, sur moyen terme)Equipe pluridisciplinaire (8 travailleurs sociaux, 1 infirmier, 1 chef d'atelier, 1 maîtresse de maison, 1 secrétaire de direction, 1 chef de service, 2 agents d'accueil de nuit, 1 agent d'accueil, prestataires extérieurs)
5. Rechercher un soutien sur des problématiques repérées dans ma pratique quotidienne
Mettre de la cohérence entre l'action médicale et sociale.
Améliorer la prise en charge du public accueilli, en prenant en compte ses spécificités



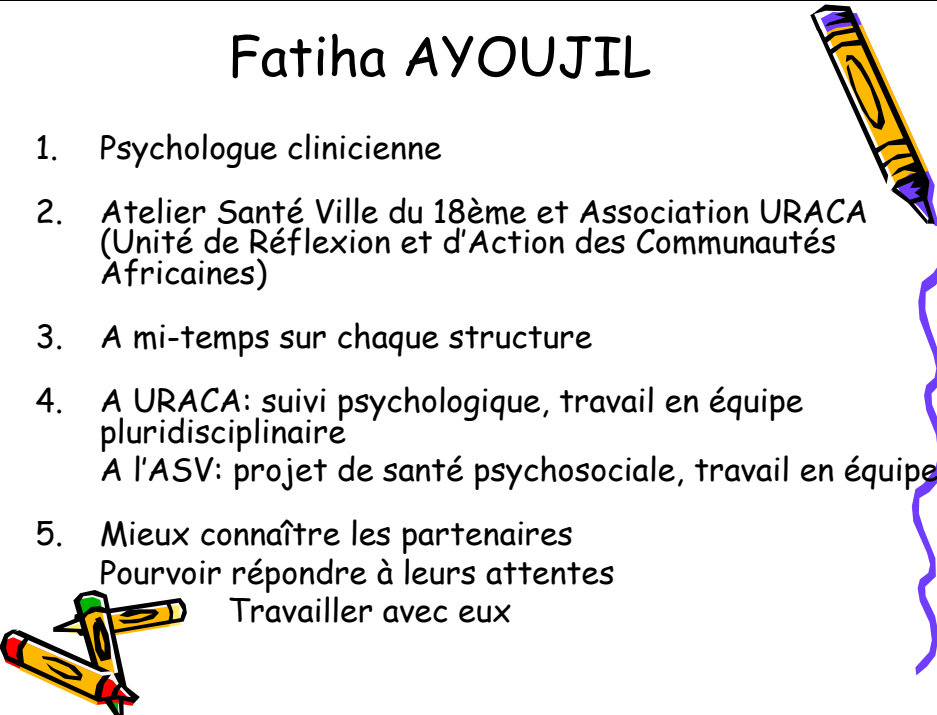
Sélim HADJAB

1. Infirmier
2. Cité Jacomet
3. 1 semaine de 8 à 16h, l'autre de 13 à 20h
4. Equipe pluridisciplinaire mais le seul infirmier
5. Mettre en place des actions de prévention sur des problématiques identifiées (alcool, alimentation...)



Christine MARTIN

1. Travailleur social (Assistante sociale)
2. CAF Interventions sociales
3. En général, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30
4. Méthodologie de projet
En individuel et en collectif à partir d'axes:
 - ✓ Temps libre
 - ✓ Soutien à la fonction parentale
 - ✓ Animation de la vie locale
 - ✓ Familles vulnérables
 - ✓ Logement
5. Avoir un soutien méthodologique
Me permettre une prise de recul et une analyse de ma pratique professionnelle



Fatiha AYOUIJIL

1. Psychologue clinicienne
2. Atelier Santé Ville du 18^{ème} et Association URACA (Unité de Réflexion et d'Action des Communautés Africaines)
3. A mi-temps sur chaque structure
4. A URACA: suivi psychologique, travail en équipe pluridisciplinaire
A l'ASV: projet de santé psychosociale, travail en équipe
5. Mieux connaître les partenaires
Pourvoir répondre à leurs attentes
Travailler avec eux



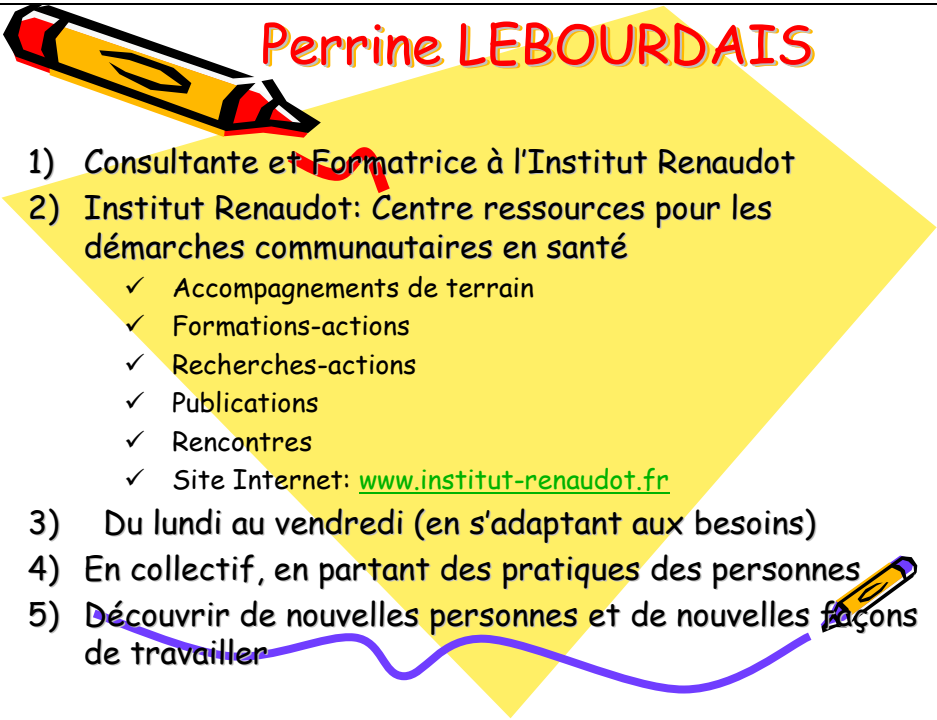
Cheickna MACALOU

1. Médiateur
2. Atelier Santé Ville du 18^{ème} arrondissement
3. Aux heures de bureau et en dehors
4. Avec les habitants
5. Mobiliser les publics pour qu'ils soient acteurs de leur santé



Emilie MALBEC

- 1) Coordinatrice de l'ASV du 18^{ème} arrondissement
- 2) Structure ouverte de 9h à 17h MAIS beaucoup de déplacements sur le terrain
- 3) Nous recevons des professionnels et associatifs, encore peu d'habitants mais ils peuvent venir
Santé publique pour les populations en situation de vulnérabilité sur le 18^{ème}
- 4) Vous aider à réfléchir à vos projets
Vous soutenir dans votre démarche
Vous accompagner tout au long du montage du projet
Evaluer avec vous les besoins en formation sur des projets de santé publique dans vos structures

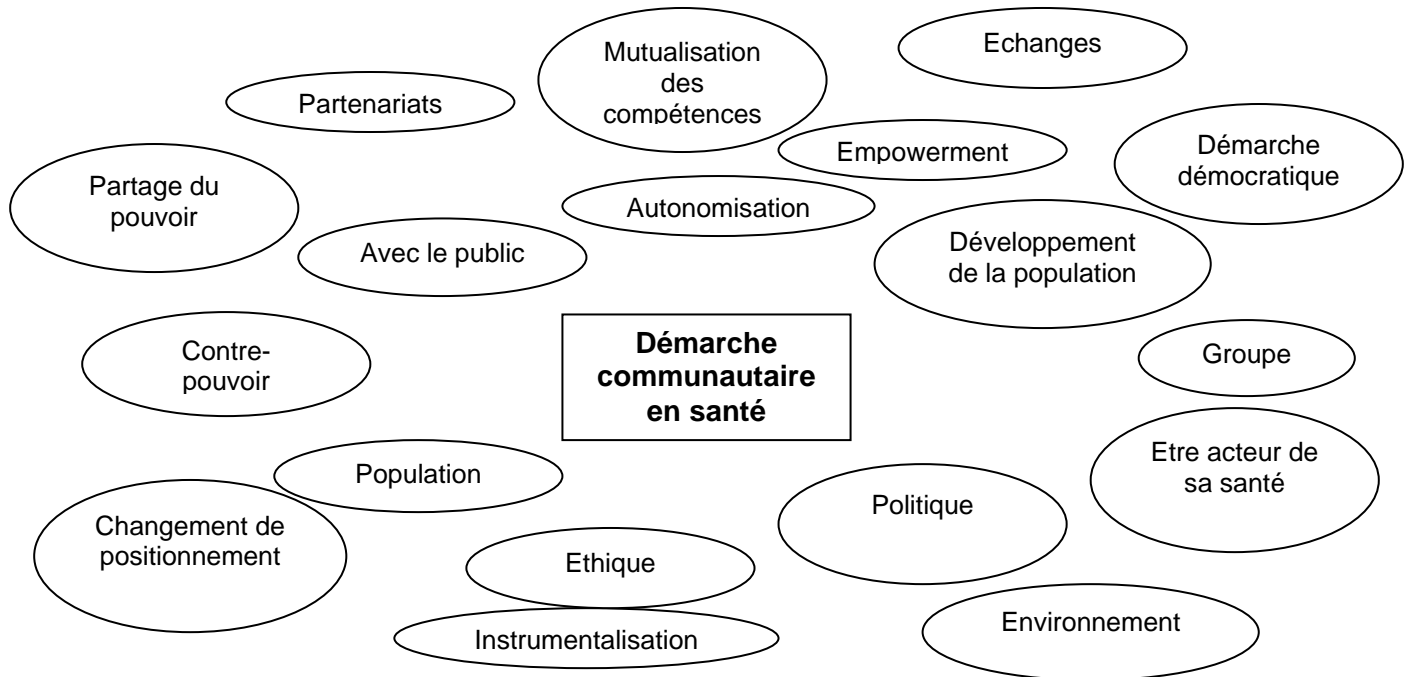


Perrine LEBOURDAIS

- 1) Consultante et Formatrice à l'Institut Renaudot
- 2) Institut Renaudot: Centre ressources pour les démarches communautaires en santé
 - ✓ Accompagnements de terrain
 - ✓ Formations-actions
 - ✓ Recherches-actions
 - ✓ Publications
 - ✓ Rencontres
 - ✓ Site Internet: www.institut-renaudot.fr
- 3) Du lundi au vendredi (en s'adaptant aux besoins)
- 4) En collectif, en partant des pratiques des personnes
- 5) Découvrir de nouvelles personnes et de nouvelles façons de travailler

III. Clarification du concept de démarche communautaire en santé

A partir d'un brainstorming, nous avons défini ce qu'est la santé. Puis, nous avons clarifié le concept de démarche communautaire en santé.



Effectivement, le brainstorming montre que la démarche communautaire est une démarche collective qui associe aussi bien les habitants, que les professionnels et les politiques. Elle vise le développement de la population et nécessite une éthique et un changement de positionnement des acteurs impliqués.

IV. Les étapes de la méthodologie de projet d'un point de vue théorique

Puis, nous avons identifié les différentes étapes de la méthodologie de projet en nous demandant : « **Quelles sont les questions que nous nous posons quand nous voulons construire un projet ?** »

- 1) Pourquoi est-ce important de travailler là-dessus ?
Qui dit que c'est important de travailler là-dessus ?
Le public en dit quoi ?
Pourquoi est-ce que ça ne fonctionne pas ?
 - 2) Qu'est-ce que je veux faire ?
Quels sont les objectifs que je vise ?
Ce sont des objectifs pour qui ? (le public, les professionnels, les élus.)
 - 3) Comment va-t-on évaluer le projet ? Quand va-t-on l'évaluer ?
 - 4) Avec qui vais-je travailler ? (les partenaires professionnels)
 - 5) Avec quel public ? (les habitants partenaires)
 - 6) Comment vais-je m'y prendre pour atteindre mes objectifs ?
 - 7) Quelle doit être ma place ? Jusqu'où dois-je aller ?
- Les constats
-
Le diagnostic
- L'élaboration de l'action
- Le déroulement de l'action

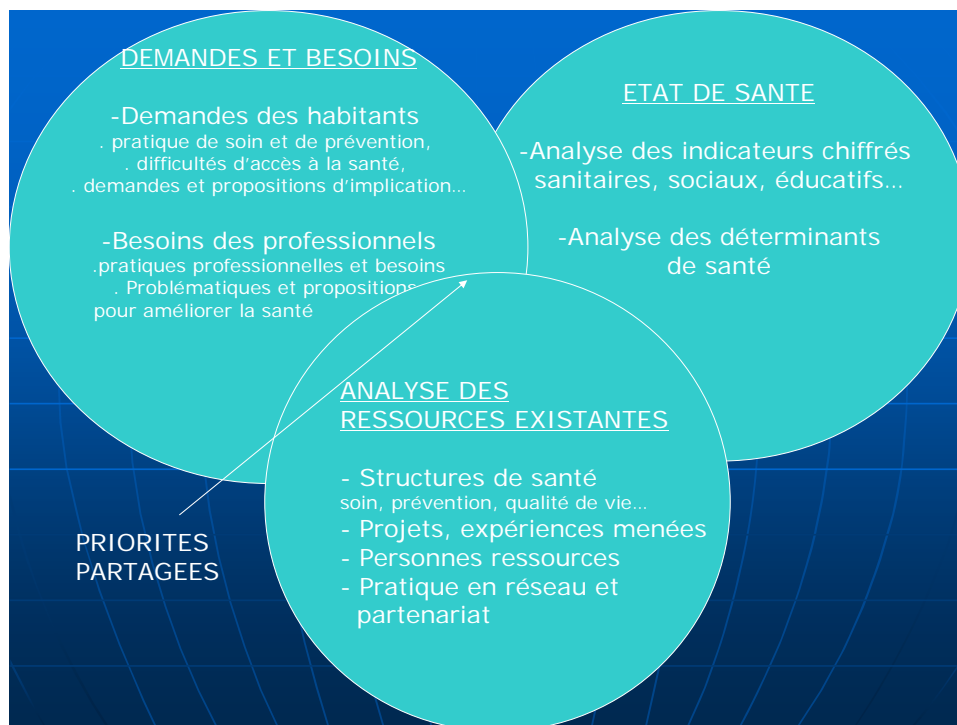
Ces questions renvoient aux étapes de la méthodologie de projet. La formation-action doit permettre d'accompagner les participants à répondre à ces questions pour conduire ou faire évoluer leurs projets.

V. Le diagnostic

- 1) Pourquoi est-ce important de travailler là-dessus ?
Qui dit que c'est important de travailler là-dessus ?
Le public en dit quoi ?
Pourquoi est-ce que ça ne fonctionne pas ?

Point de théorie :

Cette 1^{ère} étape de la méthodologie de projet consiste à conduire un diagnostic partagé. Le diagnostic vise à croiser plusieurs types de données pour déterminer des priorités d'actions.



Elisabeth souhaite mettre en place un comité d'usagers au PAEJ, c'est une « obligation » institutionnelle mais elle souhaite que ce comité voie le jour afin que les jeunes participent à la construction du projet de la structure et se l'approprient.

Le groupe a suggéré à Elisabeth de passer par quelques étapes préalables :

1. **Vérifier que ce projet est partagé par l'ensemble de l'équipe**, car c'est eux qui vont mobiliser les jeunes pour participer au comité d'usagers. Autrement dit, est-ce qu'ils sont convaincus de l'intérêt de cette démarche, est-ce qu'ils y voient un intérêt, pour eux, pour la structure, pour les jeunes... Si l'équipe ne partage pas l'enthousiasme d'Elisabeth quant à ce projet, ils ne seront pas partis prenante dans la mobilisation des jeunes et cela ne pourra pas fonctionner. Au même titre que des habitants s'impliquent plus facilement dans une action quand ils ont participé aux décisions, les membres de l'équipe doivent participer à l'élaboration de ce projet, tant dans les objectifs que dans les méthodes à utiliser. Frédérique, Aurélie et Sélim ont partagé leurs expériences de mise en place de Conseils de la vie sociale au sein de leurs structures.
2. Une fois que le projet est partagé par l'équipe professionnelle, vérifier que les jeunes ont eux aussi cette envie d'être d'avantage acteurs dans la structure ou aller questionner s'ils ont d'autres envies au sein du PAEJ.
3. Ce n'est que lorsque l'ensemble des acteurs concernés par le projet de comité d'usagers auront échangé sur leurs points de vue et auront une vision partagée de ce qu'il faut mettre en place dans le PAEJ, qu'ensemble ils pourront mettre en place une action.

Et la suite...

Nous nous retrouverons pour la prochaine journée de formation-action le

**mardi 19 mai 2009
de 9h à 17h**

**à la Cité Jacomet
17 boulevard Ney
75018 paris**